



---

## RECONNAISSANCE DE L'ARMENIE OCCIDENTALE ET CONDAMNATION DU GENOCIDE DES ARMÉNIENS PAR LA DOUMA RUSSE

---

**Le 24 Avril 2006**

**La Douma russe a adoptée à trois reprises [à l'unanimité] des résolutions reconnaissant et condamnant le génocide des Arméniens en Arménie occidentale:**

- \* Le 22 avril 1994
- \* Le 14 avril 1995
- \* Le 22 avril 2005

**\* Vendredi 22 avril 1994**

Résolution adoptée à l'unanimité

« Le XXème siècle a été marqué par de grandes victoires de l'esprit humain ; Mais il restera aussi dans l'Histoire pour ses terribles guerres mondiales, ses régimes totalitaires et ses crimes horribles contre l'humanité.

Le premier cas de génocide de ce siècle a été le massacre du peuple arménien et sa déportation de l'Empire ottoman en 1915-1916. Plus d'un million de personnes ont été tuées et un grand préjudice a été causé à la famille des nations.

La profonde tristesse de l'humanité pour ceux qui ont péri, comme pour les poètes, les paysans, les peintres et tous ceux qui n'ont pu naître, est éternelle et universelle, sans considération de la nationalité ou de la religion.

La Douma d'Etat de l'Assemblée fédérale de la Fédération russe, à la veille de la 79ème année commémorative de cette tragédie, condamne le génocide des Arméniens, exprime ses condoléances au peuple arménien ainsi que sa sympathie aux descendants de toutes les victimes du génocide, vivant dans la Fédération de Russie et partout à travers le monde.

La mémoire et la conscience, qui nous accompagnent toujours, portent témoignage d'un siècle qui ne s'écoulera pas en vain. »

-----

**\* April 14, 1995**

Resolution by the State Duma of Federal Assembly of the Russian Federation\*

April 14, 1995

**Based on irrefutable historic facts which attest to the extermination of Armenians on the territory of Western Armenia from 1915 to 1922**

and, in accordance with the following Conventions adopted by the United Nations:

- 1- Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide, December 9, 1948;
- 2- Convention on the Non-Applicability of Statutory Limitations to War Crimes and Crimes Against Humanity, November 26, 1968;

Aspiring to restore the humanitarian traditions of the Russian State and,

Emphasizing that through the initiative of Russia, the Great European Powers already in 1915 characterized the actions of the Turkish Empire against the Armenian people as a "Crime Against Humanity" and,

Noting that the physical extermination of the fraternal Armenian people in its historic homeland aimed at destroying Russia;

The State Duma of the Federal Assembly of the Russian Federation:

Condemns the perpetrators of the extermination of Armenians from 1915 to 1922;

Expresses its deep sympathy to the Armenian people and recognizes April 24 as a day of remembrance for the victims of the Genocide.

\* Vendredi 14 avril 1995  
o Pour la résolution : 282 voix  
o Contre la résolution : 0 voix  
o Abstention : 0 voix

**« Se fondant sur les preuves irréfutables qui témoignent du massacre des Arméniens survenu de 1915 à 1922 sur le territoire de l'Arménie occidentale ;**

Conformément aux conventions de l'ONU :

1- du 9 décembre 1948 concernant la prévention et la répression du crime de génocide ;

2- du 26 novembre 1968 concernant l'imprescriptibilité des crimes de guerre et crimes contre l'humanité ;

Soucieux dans le même temps de restaurer la vocation de l'Etat russe en matière de droits de l'Homme ;

Soulignant qu'en 1915 déjà, à l'initiative de la Russie, les puissances européennes avaient qualifié le massacre des Arméniens de crimes contre l'humanité ;

Rappelant que la politique d'élimination de l'élément arménien du territoire de l'Arménie historique obéissant aussi à une volonté de nuire à la Russie ;

Condamne les responsables de l'extermination de la population arménienne de 1915 à 1922. Exprime sa profonde sympathie au peuple arménien et considère le 24 avril comme journée des victimes du génocide ».

-----  
En 2005, une autre Résolution:

<http://www.mosnews.com/news/2005/04/22/genocide.shtml>

Russian Parliament Denounces Armenian's Genocide Ahead of 90th Commemoration

**The Russian State Duma passed a resolution on Friday denouncing the genocide of the Armenians in 1915 following a unanimous vote just ahead of the start of the 90th Commemoration of the massacres in Turkey and western Armenia.**

"The deputies of the State Duma fully denounce the act genocide and believe that the entire international community should commemorate the 90th anniversary," the Interfax news agency quoted the resolution as saying.

The deputies called it one the most "tragic" and "cruel" events of the 20th century.

April 24 is seen as the date when the massacres began.

Russia was among the first to recognize the genocide in 1915, and remains among a handful of countries that recognize the massacre of some 1.5 million Armenians between 1915 and 1920 by Turks as genocide. Turkey itself still does not recognize the genocide, and neither does the United States, where Congress has pressed for recognition several times.

Canada has joined the group of countries that recognizes the genocide. Many countries, such as the United States and Israel, are reluctant to recognize the genocide because they fear it would strain relations with Turkey, a NATO member that is seen as a stable democracy in the Middle East.



Poster depicting the faces of 90 survivors of the mass killings of Armenians / Photo: AP

---

*Արևմտեան Հայաստանի Հայոց Ազգային Խորհուրդը*  
Représentation en France du Conseil National des Arméniens d'Arménie Occidentale  
BP 61  
92224 BAGNEUX CEDEX  
Email : haybachdban@wanadoo.fr